



## Conseil Municipal du 23 février 2021

| Nombre de conseillers en exercice | Présents | Excusés avec pouvoir | Absents |
|-----------------------------------|----------|----------------------|---------|
| 15                                | 15       | 0                    | 0       |

### N° DEL 2021 02 03

Les conseillers municipaux de Mens régulièrement convoqués en date du 18 février 2021 se sont réunis en mairie salle du conseil municipal, le 23 février 2021 à dix-huit heures trente, sous la présidence de M. SUZZARINI Pierre, Maire de Mens.

Etaient présents SUZZARINI Pierre, LORENZI Florence, BARBE Gilles, STREIT Françoise, GAVILLON Dominique, DIDIER Claude, CHABERT Emma, MONTAGNON Danielle, VERNAY Gentiane, DOLCI Marc, GARAYT Myriam, CHEVALLY Gérard, GOUTEL Jean Louis, CHEVALIER Bernard, MENVIELLE Véronique. Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des Collectivités territoriales. Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil, Monsieur Marc DOLCI est désigné pour remplir cette fonction. Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer. Le Maire ouvre la séance à 19H20 et annonce l'ordre du jour.

### 3- ECONOMIE : Soutien à la candidature de Pep's-Trièves pour TZCLD

Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) est une expérimentation conduite depuis 2016 dans dix territoires en France. Le projet a été proposé par ATD Quart Monde et plusieurs autres organisations : Secours Catholique, Emmaüs France, Le Pacte civique et la Fédération des acteurs de la solidarité.

Le constat est plutôt satisfaisant : dans deux territoires, au bout de moins de trois ans, il n'y a plus de chômeur de longue durée. Et dans les autres territoires, cela avance bien. Pas de miracle derrière cela, seulement l'application de trois principes simples, et beaucoup d'énergie dans la mise en œuvre.

Premier principe : nul n'est inemployable, lorsque l'on fait en sorte que l'emploi soit adapté aux personnes. Dans TZCLD, le but est de chercher et de créer des emplois adaptés aux compétences des personnes.

Deuxième principe : ce n'est pas le travail qui manque, il y a un grand nombre de travaux utiles à réaliser, en particulier dans trois domaines : le développement du tissu économique local, la cohésion sociale et la transition écologique.

Troisième principe : ce n'est pas l'argent qui manque. L'idée est de solvabiliser partiellement les demandes en utilisant de façon active l'argent investi de façon passive dans l'indemnisation du chômage.

La mise en œuvre d'un tel projet territorial nécessite la création d'une EBE, Entreprise à But d'Emploi, habilitée à recevoir les financements spécifiques d'aide à l'emploi. Aujourd'hui, l'extension du dispositif à de nouveaux territoires dépendra d'une part d'une évaluation positive des dix premières expérimentations, et d'autre part du vote de la loi, votée à l'unanimité nouvelle loi permettant la création de nouvelles EBE (loi n°2020-1577 du 14 décembre 2020).

Sur le territoire du Trièves, il existe une histoire ancienne et des traditions montagnardes et paysannes fortes, un sens de solidarité et d'entraide réels, manifesté aujourd'hui par ses nombreuses associations culturelles, sociales, écologiques.

Le chômage est présent dans le Trièves, même s'il reste relativement peu élevé pour une zone rurale. Pour 10 238 habitants, le territoire compte 751 demandeurs d'emploi, dont 370 chômeurs de longue durée.

Nombre d'emplois sont à temps partiel ou saisonnier. Le tissu économique local, pourtant axé sur des secteurs demandant beaucoup de main d'œuvre, n'offre pas des emplois durables pour tous.

Le Trièves a tous les atouts pour réussir un projet Territoires Zéro Chômeur Longue Durée.

L'aventure Territoires Zéro Chômeur Longue Durée du Trièves est notamment impulsée en 2018 par le Président de la Communauté de communes, Jérôme Fauconnier et Mme Frédérique Puissat, sénatrice et également conseillère départementale de l'Isère.

Puis, après un travail d'organisation, de communication, et de recherche de moyens tant humains que financiers, le Comité local pour l'emploi (CLE) se réunit pour la première fois en juin 2019, en présence de la Responsable d'ATDQuart Monde Grenoble.

Les participants sont divers, par leurs âges, leurs origines, leurs expériences. Un collectif se crée rapidement : PEP'S Trièves (Projet pour l'Emploi Participatif et Solidaire) est né.

Le CLE se structure, pour communiquer et travailler sur le projet d'Entreprise à but d'emploi (EBE) et crée différentes commissions thématiques (locaux, méthodologie entreprises, communication, activités).

La commission Activités est en charge d'identifier les besoins du territoire, en menant un travail méthodique d'information, d'observation et d'imagination.

Entreprises, collectivités locales, agriculteurs, associations, habitants, tous sont sollicités pour enrichir un réservoir d'idées, qui continue d'être alimenté. Tous les secteurs économiques ainsi étudiés donnent lieu à des idées d'activités rassemblées au sein de thématiques : agriculture, environnement, service à la personne, tourisme, restauration, mobilité, culture, services aux entreprises, associations, communes. En parallèle de l'identification des besoins, la commission Compétences œuvre à la mise en valeur des atouts de chaque demandeur d'emploi. Par des entretiens individuels et du travail de groupe, tous peuvent s'exprimer sur ce qu'ils souhaitent faire, savent faire, sur les formations qu'ils souhaiteraient suivre.

Le travail effectué montre que, s'il y a une diversité de profils, il y a également des envies communes, telles que la polyvalence, l'innovation, le travail en équipe et en lien avec l'écologie.

La rencontre entre besoins, compétences et envies aboutit naturellement à une liste d'une vingtaine d'activités potentielles, couvrant l'ensemble des secteurs économiques présents dans le Trièves et exposées dans des fiches précises. C'est en affinant chacune d'elles, par des études de faisabilité et des tests de production et de commercialisation, que le projet final d'EBE émergera. Les activités potentielles identifiées sont riches et offrent de

multiples possibilités, et partagent des valeurs communes : la responsabilité environnementale et sociale, la confiance et le respect, la créativité et l'intelligence collective, la diversité, et l'accompagnement. Les mois qui viennent seront consacrés à la poursuite de la mobilisation des chômeurs de longue durée autour du projet, aux études de faisabilité des projets, à des tests de production et de commercialisation et à la préparation du plan d'affaire global de l'Entreprise à but d'emploi.

Devant tant d'énergies déployées, tant de mobilisation d'acteurs de toute nature et face à une résilience devenue aujourd'hui indispensable, la commune de Mens encourage et soutient très fortement la candidature de Pep's-Trièves au projet TZCLD porté par la communauté de communes.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide :**

- **De soutenir la candidature de Pep's-Trièves au projet TZCLD portée par la communauté de communes du Trièves ;**
- **D'encourager, dans ce cadre, la création d'une Entreprise à But d'Emploi (EBE) ;**
- **De répondre, en tant que de besoin, aux propositions de services de l'EBE qui sera créée ;**
- **De désigner Gilles BARBE comme interlocuteur privilégié de la commune de Mens auprès du collectif Pep's Trièves.**
- **De notifier cette délibération au président de la communauté de communes et à la sénatrice et conseillère départementale de l'Isère Mme Puissat.**

Fait à MENS, le 23 février 2021

Le Maire,

Pierre SUZZARINI

Conclusion :

- Adoptée

